

RANDO BIEN ETRE A ST JEAN DE LUZ
Côte Basque
Randonnée en étoile, en hôtel***
6 jours / 5 nuits / 5 journées de marche

*Saint Jean de Luz vous invite à une douce et superbe escapade en terre et côte basque, au départ d'un hôtel***, dans un parc calme et verdoyant, avec piscine chauffée et plage à 200 mètres !*

*Saint Jean de Luz pourrait être le synonyme du bien-être ; un endroit typique, jouissant d'une situation privilégiée entre océan et montagnes des Pyrénées. Un lieu idéal pour une douce escapade gourmande dans le Sud-Ouest, en vue de se remettre en jambe ou de tester ses capacités à la randonnée. Alentours, la douceur du relief permet de se balader le long des falaises dominant un océan parfois aussi furieux que majestueux, de gravir une petite montagne au panorama inouï, de rejoindre un charmant village basque où résonne l'écho d'une partie de chistera ou de visiter la ravissante ville de San Sebastian... le tout au départ d'un superbe hôtel*** avec piscine, situé à 200m de la plage !*

PROGRAMME

Jour 01 : Boucle de l'Erebi au départ d'Ainhoa

Accueil et dépôt des bagages à l'hôtel puis transfert au petit village d'Ainhoa, bastide basque qui fait également partie des plus beaux villages de France. Les maisons -Etxe- aux ravissantes façades de blanc et de rouge égayent les rues paisibles et les abords du fronton. De là, montée vers la chapelle d'Arantze et découverte des 3 grandes croix blanches veillant sur un parterre de croix discoïdales typiques du pays basque. Le tour de l'Erebi par le col des Trois Croix offre de magnifiques vues sur les montagnes et la campagne basque. Petit crochet au village typique d'Espelette et ses guirlandes de piments, avant d'aller dîner dans un savoureux restaurant de spécialités basques à Saint-Jean de Luz, non loin du ravissant port de pêche où vont et viennent les chalutiers..

Dénivelée : + 400 m ; - 400 m Horaire : 3 à 4h00 de marche

Temps de transfert : 1h.

Jour 02 : Bidart - Saint Jean de Luz

Petit transfert vers Bidart. Balade littorale débutant entre Bidart et Guéthary, où les sentiers vous offrent de magnifiques vues en balcon au-dessus des plages et des falaises.

L'océan attire irrésistiblement le regard, parfois concurrencé par le fier sommet de la Rhune.

De temps à autre, le chemin s'enfonce dans des tunnels de végétation verdoyante, puis nous permet de rejoindre la Pointe Sainte-Barbe et sa vue exceptionnelle sur la baie de Saint-Jean-de-Luz.

Retour et dîner à l'hôtel.

Dénivelée : + 150 m ; - 150 m Horaire : 3 à 4h00 de marche

Jour 03 : Boucle par le sommet de la Rhune

Montée à la Rhune, splendide belvédère sur l'océan, les villages, les collines basques et la chaîne des Pyrénées, par de jolis sentiers qui dominent la campagne et au loin la côte. Possibilité (avec supplément) d'y monter et/ou y descendre à l'aide du petit train à crémaillère. En fin de randonnée, passage au joli village de Sare, qui compte parmi les sites classés "plus beaux villages de France".

Retour et dîner à l'hôtel.

Dénivelée : + 0 à 700 m ; ou 0 – 700 m Horaire : 2 ou 4h00 de marche

Transfert : 45 minutes

Jour 04 : Traversée de Donibane Pasaia à San Sebastian par le Monte Ullia

Transfert en Espagne jusqu'au port de Donibane Pasaia.

Les montagnes ont ici pris l'océan en étau : un étroit bras de mer large d'une centaine de mètres, rejoignant plus loin le port, est dominé par les flancs verdoyants du Jaizkibel d'un côté et du Monte Ullia de l'autre. Courte traversée insolite, en bateau (3 minutes...), de cet étonnant bras de mer bordé de vieilles bâtisses puis montée abrupte et superbe par le Camino del Norte vers le phare de Plata.

Les vues en balcon sur l'océan s'enchaînent, toutes plus belles les unes que les autres, jusqu'à rejoindre progressivement la ville de San Sebastian.

Découverte de la ville, de son vieux quartier aux ruelles animées et superbes, avant de rejoindre la magnifique et célèbre plage de la Concha, non sans faire le tour du Mont Urgull au ras de l'océan et en découvrant quelques œuvres contemporaines.

Dîner dans un restaurant typique de San Sebastian et retour à l'hôtel.

Temps de marche : 3 à 4h. Dénivelé : + 300m / - 300m.

Temps de transfert : 1h30.

Jour 05 : Boucle au Cap du Figuier - massif du Jaizkibel

Petite incursion en Espagne à Fontarrabie, balade dans le massif du Jaizkibel qui domine l'océan et le sauvage Cap du Figuier. Le panorama est immense, tant sur la côte basque française qu'espagnole, mais aussi vers les Pyrénées, qui prennent ici naissance.

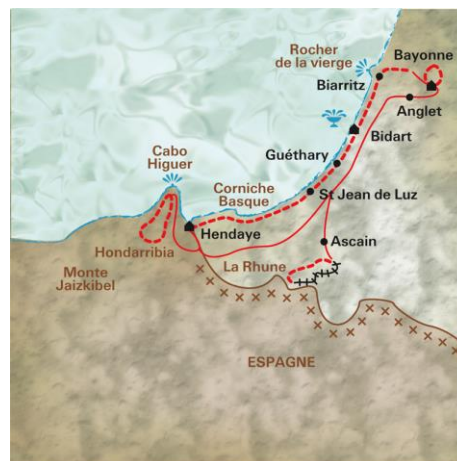
Cette superbe boucle vous fera découvrir de belles criques isolées en passant au ras de l'eau puis en s'élevant sur les hauteurs tantôt à travers landes et pelouses, tantôt à travers bois.

Après la balade, nous ferons un petit tour dans Fontarrabie, belle cité fortifiée au bord de l'océan. Retour à Saint-Jean de Luz.

Temps de marche : 3 à 4h. Dénivelé : + 300m / - 300m. Temps de transfert : 1h.

Jour 06 : Dispersion après le petit-déjeuner.

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.



LES PLUS

- Hôtel*** calme et confortable, avec piscine chauffée
- La proximité de la plage
- Les dîners savoureux et variés
- La variété et la beauté des randonnées
- La découverte de San Sebastian

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le premier jour à 09h00 en gare SNCF de St Jean de Luz.

Soyez habillés en tenue de randonnée avec votre sac à dos prêt, de l'eau et avec les chaussures de randonnées à portée de main

Accès train : gare de St Jean de Luz pour trains (TGV)

En provenance de Paris Montparnasse. Le lieu de rendez-vous est situé devant la gare SNCF de St Jean de Luz. Pour de plus amples renseignements concernant les tarifs et les horaires de train, téléphoner au 36 35.

Accès avion : aéroport international de Biarritz

En provenance de Paris (Orly & Roissy), Lyon, Clermont-Ferrand (en correspondance avec Dijon, Genève, Lille, Marseille...), Londres, Dublin, Shannon et Francfort. Prise en charge possible à l'aéroport.

De l'aéroport, prendre la ligne de bus n°816 de « l'ATCRB

Transports64 » jusqu'à la gare de Saint-Jean-de-Luz. <http://www.biarritz.aeroport.fr/>

Sinon taxi de l'aéroport à la gare, compter environ 20 €.

Accès voiture : Saint-Jean-de-Luz est accessible de Paris puis Bordeaux, par l'autoroute A63 ou depuis Toulouse par l'A64 puis l'A63 ; prendre sortie n°3.
Pour limiter vos frais de déplacements et d'émission de carbone, pensez au covoiturage en tant que chauffeur ou passager : <http://www.covoiturage.fr/>
Parking possible à l'hôtel.

DISPERSION

Après le petit-déjeuner en gare de St Jean de Luz ou à l'aéroport.

Hébergements avant ou après la randonnée : nous contacter

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

N'oubliez pas dans votre sac à dos, le contrat d'assistance-rapatriement.
Au minimum 15 jours avant votre départ, demandez à la sécurité sociale une carte européenne ou une attestation européenne valable 3 mois afin d'éviter l'avance obligatoire de frais médicaux.

Si vous vous déplacez en véhicule en Espagne, sont obligatoires sous peine d'amende : gilet fluorescent + 2 triangles de signalisation.

ATTENTION : l'autorisation de sortie du territoire est obligatoire pour tout mineur voyageant sans ses deux parents.

A compter du 15/01/17, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents devra être muni de sa pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport selon la destination), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (autorisation de sortie du territoire), de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire. Pour plus d'informations nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie.

NIVEAU

Marcheurs épicuriens à contemplatifs.

Niveau 1 à 2 sur une échelle de 5 (jour 5, dénivelée plus important)

Journées de 3 à 4 heures de marche, pour un faible dénivelé.

Balades faciles. Seule la montée à la Rhune est plus difficile, avec 700m de dénivelé mais sur un parcours facile ; de plus, si vous êtes fatigués pour descendre ou peu motivés pour y monter à pied, vous aurez la possibilité d'emprunter un petit train à crémaillère (environ 12€ l'aller simple et 14€ l'aller/retour).

Un séjour idéal pour se remettre en forme après une longue période sans avoir pratiqué la marche à pied, pour s'initier à la pratique ou tout simplement pour ceux et celles qui souhaitent effectuer un séjour facile dans cette belle région.

HEBERGEMENT

5 nuits en hôtel*** très confortable, aux chambres spacieuses avec vue sur l'océan ou sur les montagnes, en chambre double ou twin, parfois triples (chambre individuelle en supplément). Piscine chauffée (selon saison). L'établissement est situé au calme, près d'une résidence, le tout dans un grand parc arboré et à 200m. à peine de la plage. Navette pour le centre de Saint-Jean-de-Luz situé à 2km, à 1€ (5 minutes de trajet).

REPAS

3 dîners seront pris au restaurant de l'hôtel,

1 dîner dans un restaurant emblématique de spécialités basques à Saint-Jean de Luz, et

1 dîner dans un restaurant typique de San Sebastian.

Les petits déjeuners seront pris à l'hôtel à base de produits bio et en circuits courts

Pique nique à midi

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne porterez que vos affaires personnelles de la journée.

TRANSFERTS INTERNES

En fonction des effectifs, les transferts sont effectués en bus, minibus ou taxis.

L'utilisation des bus publics possible durant ce séjour.

De manière exceptionnelle, nous pouvons être amenés à vous solliciter quelques jours ou semaines avant le départ pour utiliser votre véhicule personnel, moyennant une indemnité forfaitaire. Vous n'aurez évidemment aucune obligation d'accepter cette proposition, mais sachez que les personnes transportées et le véhicule utilisé seront assurés « tous risques » par nos soins.

GROUPE

De 5 à 15 personnes.

ENCADREMENT

Il sera assuré par un accompagnateur diplômé d'état et spécialiste de la région

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- Un sous-pull à manches longues (ou courtes en fonction de la saison) en matière respirante (fibre creuse).
- Une veste en fourrure polaire chaude.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui séchent rapidement, proscrire le coton, préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud.

Pensez à vous découvrir avant d'avoir trop chaud ; la sueur est l'ennemi du randonneur, elle humidifie les vêtements et donne froid lors des pauses.

Pour le bas du corps : shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort.

Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

LES BAGAGES

Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort
 - 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
 - 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
 - 1 paire de gants fins
 - des tee-shirts en matière respirante à manches courtes (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches longues
 - 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
 - 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "gore-tex" avec capuche

- 1 pantalon de trekking solide et déperlant
- 1 short ou short 3/4, confortable et solide
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 maillot de bain (slip de bain pour les hommes) et des "tongs" pour les thermes
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour.
- ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail.
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

LE MATERIEL A EMPORTER

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie)
- 1 paire de bâtons (facultatif)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une simple bouteille en plastique
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet (attention à ne pas provoquer d'incendie ; à n'utiliser donc qu'en cas de nécessité et avec un maximum de précautions)
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut survenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

LE MATERIEL A EMPORTER

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie)
- 1 paire de bâtons (facultatif)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante (type Lifestraw®, Katadyn MyBottle®, Life Saver®...)

- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet (attention à ne pas provoquer d'incendie ; à n'utiliser donc qu'en cas de nécessité et avec un maximum de précautions)
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

LA PHARMACIE Prévenez le guide de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence

LE MATÉRIEL FOURNI

- le guide est équipé d'une pharmacie de premiers secours mais qui n'est pas destinée à subvenir à vos besoins pour de petits aléas.

N'oubliez pas votre bonne humeur, ni votre curiosité !

DATES ET PRIX

Du Dimanche au Vendredi	Prix par personne	Supplément Chambre single
Du 28 avril au 03 mai 2024	1030 €	380 €
Du 09 au 24 mai 2024	1075 €	380 €
Du 02 au 07 juin 2024	1075 €	380 €
Du 16 au 21 juin 2024	1075 €	380 €
Du 07 au 12 juillet 2024	1280 €	575 €
Du 14 au 19 juillet 2024	1280 €	575 €
Du 21 au 26 juillet 2024	1280 €	575 €
Du 28 juillet au 02 août 2024	1280 €	575 €
Du 04 au 09 août 2024	1280 €	575 €
Du 11 au 16 août 2024	1280 €	575 €
Du 18 au 23 août 2024	1280 €	575 €
Du 25 au 30 août 2024	1280 €	575 €
Du 01 au 06 septembre 2024	1280 €	575 €
Du 08 au 13 septembre 2024	1280 €	575 €
Du 15 au 20 septembre 2024	1280 €	575 €
Du 29 sept au 04 octobre 2024	1075 €	575 €
Du 06 au 11 octobre 2024	1075 €	380 €
Du 20 au 25 octobre 2024	1075 €	380 €

Supplément chambre individuelle : voir selon les dates

NOTRE PRIX COMPREND

- L'encadrement et l'organisation
- L'hébergement en chambre double en hôtel en demi-pension du jour 01 au petit déjeuner du jour 06 (5 nuits)
- Les repas du midi (pique nique) du jour 1 au jour 5
- Les transferts depuis le point de rendez vous jusqu'à la dispersion le dernier jour

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS

- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour
- L'équipement individuel
- Les boissons et dépenses personnelles
- L'éventuel supplément single
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas inclus dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

Confectionnez dès le départ une caisse commune qui servira aux pots, aux achats de groupe. N'hésitez pas à ramener une spécialité de votre région et à la partager.

Saint Jean de Luz – Donibane Lohizune (Saint Jean des Marais) s'est développé sur une vaste zone humide à l'embouchure de la Nivelle. Vers la fin du XIX^e, il subsistait encore un marécage entre la gare construite en 1864 et le Boulevard Victor Hugo. En 1870, la municipalité décide de le remblayer et d'y construire un nouveau quartier.

Une halle pour le Grand Marché y est construite, installée depuis des temps sur la Place Royale devenue Place Louis XIV. Il aura fallu 14 ans pour que la municipalité rachète et remblaie tous les terrains.

Le 9 juin 1660, elle fut le théâtre d'un événement majeur, en célébrant le mariage de Louis XIV et de Marie Thérèse d'Autriche –Infante d'Espagne-, qui était une des clauses du Traité des Pyrénées pour rétablir définitivement la paix entre la France et l'Espagne.

Le port de pêche traditionnel conserve encore une activité dynamique, avec ses nombreux chalutiers multicolores ; la pêche fut toujours capitale pour la ville. Elle fut même très prospère dès le 14^{ème} grâce aux grandes pêches à la baleine puis à la morue au large de Terre Neuve. Les guerres européennes du 16^{ème} siècle –qui entravèrent alors le commerce maritime- furent à l'origine de la mutation de l'activité ; les navires Basques furent parmi les premiers à se porter volontaires pour secourir l'état. Leurs bateaux, baleiniers et morutiers, furent équipés en navires de guerre par des armateurs disposant d'une commission royale leur donnant droit d'attaquer tout bâtiment voguant sous pavillon d'un ennemi de la France. Du port traditionnel partirent alors les corsaires, qui donnèrent leur surnom à la ville : « Cité des Corsaires ». Ils étaient alors considérés comme des militaires et non comme des pirates ; l'acte de guerre est aussi un acte commercial très lucratif qui permet aux familles d'armateurs de s'enrichir.

En 1640, Joannot De Haraneder fait construire la maison Joanoenia, dite Maison de l'Infante ; quelques années plus tard, un autre fait construire la future Maison Louis XIV. Deux siècles durant, des familles entières vont se distinguer dans le commandement de ces navires corsaires ; beaucoup de rues de St Jean de Luz portent leur nom.

Face aux caprices incessants de l'océan ravageant la ville, Napoléon III fit ériger un ouvrage de protection –digue- qui sert aujourd'hui de promenade au bord de la plage.

Au 19^{ème} siècle, les anglais, attirés par la clémence du climat de la côte, furent parmi les premiers « touristes » de St Jean de Luz.

Depuis, la ville de n'a cessé de séduire...

BIBLIOGRAPHIE

- Hurel Alexandre, St Jean de Luz, histoire, géographie, pêche... Éditions Pimientos - Urrugne
- Mémoire en images : St Jean de Luz et Ciboure. Editions Alin Sutton Joué les Tours. 2000
- Robin Dominique. L'histoire des Pêcheurs Basques au XVIII) siècle. Elkarlanean Donostia
- Marie-France Chauvirey, La vie d'autrefois en Pays basque, Éditions Sud Ouest - Luçon 1994 (ISBN 2 87901 219 8).

ADRESSES

Office du tourisme :
St Jean de Luz, tel. 05 59 26 03 16

Adresses et numéros utiles :
Conseil Départemental du Tourisme / Tel : 0820 054 064
Sites Internet : <http://www.saint-jean-de-luz.com>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex